



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome		Rideau Carleton		Ottawa	
Date		Dimanche 21 mars 2021		Heure de départ	18 h 30
Conditions météorologiques		Courses 1 à 15 : Dégagé (Temp.: 7 °C)		Venteux: 11 km/h (Sud)	
État de la piste		Courses 1 à 15 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses		15	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 136/140
Total des paris mutuels		305 973 \$			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes		Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant
Juge en chef		Juge associé		Juge associé	
Weber, Michael		Frenette, Ben		Stiff, Al (à distance)	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Notification de résultat d'analyse positif du 7 mars à Rideau Carleton :
 - Cheval : BET TILL DAWN (2LR04); ce cheval est inscrit sur la liste des juges (règle 20.01.01 (j) de la CAJO) et il n'est pas admissible à la course pour une période de 15 jours (du 20 mars au 3 avril, inclusivement) (Numéro 1177138).
 - Entraîneur : Kathy McBride
 - Résultat : l'altrénogest (classe 4) (course 8, terminé 3^e) (Numéro d'étiquette : 4521066013)
 - M^{me} McBride a été informée de l'analyse positive et de ses obligations concernant le transfert des chevaux vers d'autres entraîneurs, la divulgation sera faite ultérieurement.
- Retrait anticipé par les juges (inadmissible) de BET TILL DAWN de la quatrième course.
- Retrait anticipé par les juges (pour blessure) de SPORT A LUCKY STAR de la première course et EAU NATURELLE de la deuxième course.

Courses :

- Les vidéos d'enquête ne sont pas disponibles, car ni l'opérateur de système vidéo OnTrack ni le juge ne peuvent accéder au portail de rediffusion des courses de la CAJO.
1. Examen du bris d'allure du numéro 8, TJ THUNDER (Stéphane Brosseau), après le poteau au ½ mile; alors qu'il était en bris d'allure, le 8 a causé une interférence au n° 9, PHILLY FREEDOM (Jason Gilchrist); aucun classement nécessaire, car le numéro 8 a terminé neuvième (dernier). Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Reprise alors que le numéro 4, PERFECT DALIANCE, s'est cabré et a fait sauter le conducteur Tyler Jones de son siège avant de s'échapper. Remboursement : 3452 \$; le numéro 4 se qualifie pour le départ et la performance (l'entraîneur a été notifié). Rien à signaler.
 4. Enquête sur le n° 7, THATS SOME PLAN (Pascal Berube), concernant une possible interférence avec le n° 2, SENIOR K (Mike Healey) au poteau de ½ mille; aucune infraction. Rien à signaler.
 5. Retrait tardif par le vétérinaire (malade) du numéro 8 OUTLAWDANCEWTHHEDEVL, remboursement : 49 \$; le numéro 8 est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). Rien à signaler.
 6. Examen du bris d'allure par le numéro 3, MICHELE Z TAM (Robbie Robinson), avant le poteau au ¼ de mille; pendant son bris d'allure, le n° 3 a causé des interférences aux n° 5 ER RHONDA (Tyler Moore) et au n° 6 LADY LAKESHORE (Denis Audet); aucun classement nécessaire, car le n° 3 a terminé neuvième (dernier). Rien à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Rien à signaler.
 9. Examen de la course dans le dernier virage concernant le numéro 6, JEFFS JOURNEY (Richard Simard), qui a terminé quatrième, quittant le parcours; Le n° 6 était à l'intérieur d'un pylône, aucun avantage ni aucune infraction. Rien à signaler.
 10. Enquête sur la performance du numéro 1, CROSSFIT (Marie-Claude Auger), qui a fait un bris d'allure après le poteau au ¾ de mille, dans le dernier droit et à l'arrivée et a eu de l'équipement brisé (entrave de trot) après le bris d'allure dans le dernier droit; Le numéro 1 a terminé quatrième et a été classé sixième pour défaut de perdre continuellement du terrain en perte de foulée (règle 22.27 de la CAJO) et a terminé avec un équipement brisé. Rien à signaler.
 11. Changement tardif de conducteur pour le n° 3, MARACASSO, de Stéphane Brosseau à Tyler Jones, puisque M. Jones était le conducteur officiel sur la feuille d'inscription de nuit et Standardbred Canada; Le directeur de course, Peter Andrusek, mènera une enquête pour déterminer l'origine de l'erreur de conducteur dans le programme officiel.
Retard dû à un équipement brisé (fer) sur le numéro 5, WINDSUN CHEYENNE.
Reprise en raison d'un équipement brisé (sorti de l'entrave) sur le numéro 4, SHADOW MARGEAX. Rien à signaler.
 12. Avertissement officiel noté sur la licence du conducteur du numéro 6, BARRYS SHELBY (Ryan Guy), au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
 13. Rien à signaler.

14. Retrait tardif par les juges (blessure) du numéro 4 YC BROADWAY remboursement : 71 \$. Rien à signaler.
15. Examen du bris d'allure par le numéro 4, SOMEWHERE BETTOR (Pascal Berube), avant le départ. Le numéro 4 n'avait aucun équipement brisé et était bien à l'intérieur du poteau de départ lorsque le juge au départ a libéré le peloton. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 4 - Le numéro 1 ALWAYSYOURWAY (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Mark Goddard (entraîneur M. Goddard).
- Course 1 - Le numéro 6 RED JOHN (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Jamie Copley et Mark Smith (Jamie Copley, entr.).
- Course 6 - Le numéro 8 REYS N A ROCKET (1 réclamation) pour 15 000 \$ par Robert Bernicky (entraîneur R. Bernicky).
- Course 13 - Le numéro 6 TWIN B FEARLESS (3 réclamations) pour 7000 \$ par Pierre Piedalue (P. Piedalue, entraîneur).
- Course 13 - Le numéro 7 KEYSTONE PRESTIGE (1 réclamation) pour 7000 \$ par LIMCO, Inc. (entraîneur Victor Puddy).